

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU
20 décembre 2010**

A 20H30

L'ordre du jour était le suivant :

- | | |
|------------|--|
| N° 85/2010 | Approbation du Conseil Municipal du 30 novembre 2010 |
| N° 86/2010 | Contrats de bail à ferme et locations de terrains communaux à titre précaire |
| N° 87/2010 | Tarifs municipaux 2011 |
| N° 88/2010 | Acquisition d'un photocopieur destiné à l'école élémentaire - Signature du contrat de maintenance |
| N° 89/2010 | Approbation du tableau de classement de voirie communale |
| N° 90/2010 | Contrat d'assurance « Risques statutaires » du personnel |
| N° 91/2010 | Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de l'étude diagnostique du service d'alimentation en eau potable |
| N° 92/2010 | Subvention à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Eloyes |
| N° 93/2010 | Acquisition de parcelles de terrains lieudit « Les Noires Feignes » |

CONSEIL MUNICIPAL

lundi 20 décembre 2010

À 20 heures 30

Effectif légal : 19 / En exercice	19
Présents à la séance :	16
Absents :	3
Votants	19

Le Conseil Municipal de la commune de POUXEUX, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 20 décembre 2010 à 20 h 30, à la Mairie de POUXEUX, sous la présidence de Monsieur François HATIER, Maire.

Monsieur THOMAS Jean-Louis a été nommé secrétaire de séance.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENT(E)	EXCUSE(E)	POUVOIR A	ABSENT(E)
1. M. HATIER François, Maire	X			
2. M. LEROY Philippe, 1 ^{er} Adjoint	X			
3. Mme AUBERTIN Josette, 2 ^{ème} Adjoint	X			
4. M. LA VAULLEE Henri, 3 ^{ème} Adjoint	X			
5. M. ROUSSEL Michel, 4 ^{ème} Adjoint	X			
6. Mme BARTH Joëlle, 5 ^{ème} Adjoint	X			
7. Mme HANS Louise, Conseillère Municipale	X			
8. M. VILLEMIN Nicolas, Conseiller Municipal	X			
9. M. REMY Daniel, Conseiller Municipal	X			
10. Mme GEORGES Isabelle, Conseillère Municipale		X	H LA VAULLEE	
11. M. PELTIER Philippe, Conseiller Municipal	X			
12. M. SIBILLE Damien, Conseiller Municipal	X			
13. M. HENRY Alain, Conseiller Municipal	X			
14. M. THOMAS Jean-Louis, Conseiller Municipal	X			
15. M. HANTZ Jean, Conseiller Municipal		X	JL THOMAS	
16. M. HUREL Jacques, Conseiller Municipal	X			
17. Mme GREMILLET Edith, Conseillère Municipale	X			
18. M. BLUNTZER Jean-François, Conseiller Municipal	X			
19. Mme DA SILVA Lydie, Conseillère Municipale		X	D SIBILLE	

Délibération n° 85/2010

Approbation du Conseil Municipal du 30 novembre 2010

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

ADOPTE le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2010 et **PREND NOTE** que Monsieur Daniel REMY demande que l'Assemblée soit destinataire du rapport d'analyse des offres pour le déneigement communal.

Délibération n° 86/2010

Contrats de bail à ferme et locations de terrains communaux à titre précaire

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, dans le cadre des délégations qu'il a reçues du Conseil Municipal en date du 30 juin 2009 par lesquelles il pouvait décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans, il a signé le renouvellement des baux à ferme ainsi que des locations de terrains communaux à titre précaire, selon les conditions jointes en annexe.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

PREND ACTE du renouvellement des baux à ferme pour une durée de 9 ans et des locations de terrains communaux à titre précaire pour une durée de 1 an.

Délibération n° 87/2010

Tarifs municipaux 2011

Monsieur le Maire précise à l'Assemblée que les présentes propositions de tarifs municipaux ont été débattues en commission finances du 13 décembre 2010.

Le Conseil Municipal, après délibération, après

- 1 voix, Monsieur Henri LA VAULLEE, contre l'attribution de bons d'achat de Noël pour le personnel communal qui, inscrit à l'effectif communal du 1er janvier au 31 décembre de l'année, n'a pas été présent à son poste
- 6 abstentions :
Monsieur Daniel REMY, qui considère que les bons d'achat de Noël devraient être attribués par l'Amicale du Personnel municipal
Mesdames Edith GREMILLET et Lydie DA SILVA et Messieurs Damien SIBILLE, Jean-Louis THOMAS et Jean-François BLUNTZER relatives à la hausse des tarifs de vente de bois de chauffage

VOTE les tarifs municipaux 2011 tels que présentés en annexe.

PRECISE que les tarifs concernant les bons d'achat de Noël sont applicables à compter de Noël 2010

PRECISE que les tarifs concernant la vente de bois de chauffage sont applicables à compter de ce jour

RAPPORTE la délibération n° 95 du 17 décembre 2009 et n° 65 du 30 septembre 2010.

Délibération n° 88/2010

Acquisition d'un photocopieur destiné à l'école élémentaire – Signature du contrat de maintenance

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Michel ROUSSEL, 4ème Adjoint. Monsieur ROUSSEL informe l'Assemblée que, dans le cadre des délégations qu'il a reçues du Conseil Municipal en date du 15 avril 2008, Monsieur le Maire a acquis un photocopieur CANON destiné à l'école élémentaire d'un montant de 2 250 €HT.

Par ailleurs, il convient de signer le contrat de maintenance.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

PREND ACTE de l'acquisition d'un photocopieur CANON destiné à l'école élémentaire d'un montant de 2 250 €HT.

AUTORISE la signature d'un contrat de maintenance d'une durée de 5 ans avec la société EFIKA au prix de 0,0059 HT la copie « noir ».

Délibération n° 89/2010

Approbation du tableau de classement de voirie communale

Dans le cadre de la convention d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT), les services de la Direction Départementale du Territoire du Département des Vosges, en collaboration avec les élus, ont mis à jour le tableau de classement de voirie communale.

Le linéaire de la voirie communale s'établit donc désormais à 29 546 mètres et la surface des places à 11 358 mètres²

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

ADOPTE le tableau de classement de voirie communale.

Délibération n° 90/2010

Contrat d'assurances « Risques statutaires du personnel »

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, dans le cadre des délégations qu'il a reçues du Conseil Municipal en date du 15 avril 2008, et après avis de la commission d'appel d'offres en date du 9 décembre 2010, il a signé un contrat d'assurances « Risques statutaires du personnel » avec la SMACL, au taux de 4,50 % de la masse salariale pour les agents CNRACL et de 1,20 % pour les agents IRCANTEC, pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2011.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

PREND NOTE de la signature du contrat d'assurances « Risques statutaires du personnel » avec la SMACL, au taux de 4,50 % de la masse salariale pour les agents CNRACL et de 1,20 % pour les agents IRCANTEC, pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2011.

Délibération n° 91/2010

Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de l'étude diagnostique du service d'alimentation en eau potable

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Michel ROUSSEL, 4ème Adjoint, qui informe l'Assemblée que, dans le cadre des délégations qu'il a reçues du Conseil Municipal en date du 15 avril 2008, et après avis de la commission d'appel d'offres en date du 9 décembre 2010, Monsieur le Maire a signé un marché pour la Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de l'étude diagnostique du service d'alimentation en eau potable avec l'entreprise SOGREAH pour un montant de 13 270 €HT.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

PREND NOTE de la signature du marché pour la Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de l'étude diagnostique du service d'alimentation en eau potable avec l'entreprise SOGREAH pour un montant de 13 270 €HT.

Délibération n° 92/2010

Subvention à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Eloyes

Madame Joëlle BARTH, 5ème Adjoint, donne lecture du courrier de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Eloyes qui sollicite une subvention de la Commune.

Le Conseil Municipal, après délibération, après 3 abstentions : Madame Isabelle GEORGES, Monsieur Alain HENRY et Monsieur Jean-Louis THOMAS en raison de la formulation de la demande

ALLOUE une subvention de 105 € à l' Amicale des Sapeurs Pompiers de Eloyes.

Délibération n° 93/2010

Acquisition de parcelles de terrains lieudit « Les Noires Feignes »

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°36 du 1er juillet 2010 relative à la protection et à la restauration du site naturel des Noires Feignes et précise qu'il convient d'autoriser l'acquisition des parcelles de terrains.

Le Conseil Municipal, après délibération, avec

- 4 voix contre : Madame Lydie DA SILVA et Messieurs Daniel REMY, Damien SIBILLE, Jean-François BLUNTZER
- 6 abstentions : Madame Edith GREMILLET et Messieurs Nicolas VILLEMIN, Philippe PELTIER, Alain HENRY, Jean-Louis THOMAS et Jean HANTZ

AUTORISE l'acquisition des parcelles de terrains lieudit « Les Noires Feignes », section OD, parcelles n° 345 - 353 - 696 - 758 - 760 d'une surface totale de 2 ha 99 a 85 ca à Monsieur et Madame Jean-Jacques MAUFFREY

AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié

DIT que les frais de notaire seront à la charge de la Commune.

PREFECTURE DES VOSGES
D.R.C.L 1
Reçu le 29 décembre 2010
REPUBLIQUE FRANÇAISE

TARIFS MUNICIPAUX 2011 TTC

A COMPTER DU 1er JANVIER 2011

DEPENSES/RECETTES

SCOLAIRE DEPENSES

Sorties pédagogiques par année scolaire et par élève de Pouxeux 5,00

Attribuée sur la base d'une liste des élèves participant à la sortie établie par les écoles

Crédits scolaires par année scolaire et par élève

école élémentaire (hors achat de livres) 42,00
école maternelle 34,00

Bon scolaire (A compter de la rentrée scolaire 2011-2012) 45,00
pour les élèves du 2ème degré jusqu'aux 16 ans de l'élève au 31 décembre de l'année

Voyage linguistique 30,00

pour les élèves du 2ème et 3ème degré – par voyage

Classe de mer/élève de Pouxeux 48,00

Classe environnement/élève de Pouxeux 30,00

Mercredis récréatifs (Participation famille)

Pouxeux 12,00
Extérieur 32,00

mercredis récréatifs d'hiver

Organisés par la commune de Pouxeux 12,00

Centres aérés d'Arches et Eloyes 7,00

par enfant, par jour, dans la limite de 20 jours

Bon d'achat **Saint Nicolas** /classe de maternelle 55,00

Noël/élève : 3,00

- de l'école maternelle

- résidant à Pouxeux pour l'école élémentaire

RECETTES

Garderie – Aide aux devoirs/Heure (carte)
élèves de Pouxeux (verte)/H 1,60
élèves extérieurs (jaune)/H 3,20
familles dont le quotient familial est < à 600 € (rose)/H 1,00

Restaurant scolaire (ticket)

Pouxeux (rose) 3,50
Jarménil (bleu) 5,00
Extérieur (vert) 7,00

Accueil sans repas
Pouxeux - tickets jaunes 1,60
Extérieur - tickets orange 3,20

BONS D'ACHAT

Noël du personnel communal et des enfants du personnel

Par employé-inscrit à l'effectif communal du 1er janvier au 31 décembre	120,00
Autres agents	60,00
Par enfant âgé de 14 ans maximum au 31 décembre	30,00

Concours des maisons fleuries

1er prix	60,00
2ème prix	50,00
3ème prix	50,00
4ème prix	45,00
5ème prix	45,00
encouragements	25,00

DIVERS Composteurs

Participation communale :	
composteurs en plastique	8,00
composteurs en bois	10,00

TARIFS MUNICIPAUX 2011 TTC

RECETTES

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE/STERE

Houppiers	13,00
lot maxi par foyer (stère)	11
supplément stère possible en cas de reliquat	0
hêtre <u>enlevé en bordure de chemin</u>	37,00
hêtre livré à domicile	42,00
stères maxi par foyer	10
supplément stère possible en cas de reliquat	5
chêne <u>enlevé en bordure de chemin</u>	34,00
chêne livré à domicile	39,00
stères maxi par foyer	6
supplément stère possible en cas de reliquat	0

LOCATION DE SALLES

Salle du Saut du Broc	
1 journée - hors week-end	50,00
du 1er week-end d'octobre au dernier week-end de mars	100,00
2 jours consécutifs	100,00
du 1er week-end d'octobre au dernier week-end de mars	200,00
Week-end fêtes des voisins	50,00
(limite : 1 week-end par an, entre mai et septembre)	
caution	200,00
<i>Exonération : associations de Pouxeux 1 fois/an</i>	

Salle de la MJC

1 journée - hors week-end	50,00
du 1er week-end d'octobre au dernier week-end de mars	100,00
2 jours consécutifs	100,00
du 1er week-end d'octobre au dernier week-end de mars	200,00
Caution	200,00

PHOTOCOPIES

A4 noir et blanc	0,15
A4 couleur	1,50
A4 RV NB	0,30
A4 RV C	3,00
A3 NB	0,30
A3 C	3,00
A3 RV	0,60
A3 RV C	6,00

DROITS DE PLACE

forfait annuel	80,00
utilisation ponctuelle (par séance)	10,00